

COUR D'APPEL DE SAINT DENIS

Rôle de la session 01 de la Cour criminelle
au titre de l'année 2026

Nous, Magali ISSAD, conseillère à la Cour, désignée
Présidente de la Cour criminelle pour la 1^{ère} session au titre de
l'année 2026 par ordonnance de Madame la Première
présidente en date du 08 juillet 2025.

Arrêtons comme ci-dessous le rôle de cette session :

ROLE	N° greffe	Personnes concernées	Audiences et Avocat général
1	25/0024	DERAND Richard Jean Luc, VIOL COMMIS SUR UN MINEUR DE 15 ANS et AGRESSION SEXUELLE IMPOSEE A UN MINEUR DE 15 ANS Assisté par Me KHLIFI-ETHEVE Amel Parties Civiles : [REDACTED], Représentée ou assistée par Me GERMAND-ROBERT Céline [REDACTED], Représenté ou assisté par Me GERMAND-ROBERT Céline	lundi 26 Janvier 2026 au mercredi 28 Janvier 2026
2	25/0032	CAZAL Gérard, VIOL COMMIS SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN MAJEUR AVEC DIFFERENCE D'AGE D'AU MOINS 5 ANS Assisté par Me RAKOTONIRINA Marius Henri Partie Civile : ABRAHIEA es qualité administrateur ad'hoc [REDACTED] Représenté ou assisté par Me LAGUERRE Chantal	jeudi 29 Janvier 2026

Fait en notre cabinet
le 25 Août 2025
Magali ISSAD.

